

**51ème Assemblée ordinaire du Bridge Club de Sion**  
**Mardi 27 août 2024 à 18h00 au local du club**  
**Procès-verbal**

**Ordre du jour**

1. Mot de bienvenue, contrôle des présences et nomination des scrutateurs.
2. Approbation de l'ordre du jour.
3. Procès-verbal de l'AG 2023 (figure sur le site).
4. Rapport sur l'exercice 2023-2024.
5. Admissions, démissions.
6. Présentation des comptes du 01.07.2023 au 30.06.2024, à disposition auprès de la caissière pour consultation.
7. Problèmes liés à l'administration de la PPE Art de Vivre.
8. Rapport des vérificateurs de comptes.
9. Approbation des comptes et décharge au comité.
10. Budget 2024-2025.
11. Saison 2024-2025 (calendrier, inter-cercles, direction technique des tournois, etc.)
12. Divers

1. A 18 h 05, la coprésidente ouvre la 51<sup>ème</sup> assemblée. Au nom du comité, elle souhaite la bienvenue. Comme décidé lors de l'assemblée générale d'il y a deux ans, pour simplifier les problèmes administratifs, elle précise que cette année Michelle aura le titre de présidente pour deux ans.

Elle prie les personnes présentes de se lever pour observer une minute de silence en hommage à notre membre Monsieur Wahib Aladin, décédé en novembre 2023.

**Contrôle des présences** : la feuille en circulation indique la présence de 24 personnes.

**Excusés** : Gaby Burgener, Emile Balsiger, Eliane Volluz, Danièle Malbois, Henri von Roten, Isabelle Meyer, Marlyse Theytaz

2. **Changements de l'ordre du jour** :

- Au pt 5 est ajoutée la rubrique nomination d'un nouveau vérificateur de comptes, comme Monsieur Charles Hediger nous a signalé son désir de se retirer du poste.

- Le pt 7 (Problèmes liés à la PPE) sera traité après le budget.

3. **Le Procès-verbal de l'AG 2023** est approuvé à l'unanimité.

4. **Rapport sur l'exercice 2023-2024**

**Remerciements** : la co-présidente demande à l'assemblée d'applaudir ses collègues du comité ainsi que Patrizia Métrailler pour les remercier de tout le travail fourni pendant l'année.

Monsieur Charles Hediger qui se retire de sa fonction de vérificateur des comptes est vivement remercié pour le travail effectué depuis de nombreuses années. Sa discrétion n'a d'égale que sa compétence et sa fidélité au club. Au nom du comité Michelle lui remet un petit cadeau.

Michelle Weinstein adresse aussi des remerciements à tous les bénévoles du club, en particulier à Nanon Salamin et Jean-Pierre Derivaz pour leur aide lors des rencontres avec la gérance de la copropriété.

Un merci spécial à Nanon Salamin, Marlyse Theytaz et Edouard Luy pour leurs dons lors des tournois du vendredi après-midi (champagne, bouteilles de vin, gâteaux)

Merci également à tous les gens qui permettent au club de bien fonctionner et notamment aux dames qui lavent les nappes, Claude Pellissier, Marlyse Theytaz et Anne-Lise Bayard. Encore merci à Marie-Hélène Antille, Anne-Lise Bayard, Isabelle Meyer et Patrizia Métrailler pour la tenue du bar.

Merci aux vérificateurs de comptes Charles Hediger et Jean-Pierre Derivaz.

Merci à toutes les personnes qui à la fin des tournois nous aident à remettre le local en ordre !

### **Rapport technique saison 2023-2024**

55 tournois ont été organisés dont 10 tournois de Championnat (8,4 paires) et 8 tournois de Duplicata (8 équipes, 16 paires), et 8 tournois du vendredi (9 paires). Pour cette période, la moyenne est de 5 tables, 10 paires.

Les tournois attirant le plus grand nombre de participants sont les duplicatas (8 tables) et le tournoi de Noël avec 14 paires également

**Duplicatas 2023-2024**, 8 équipes, 8 rencontres (7 + 1)

		Points	Prix
1	Derivaz	120.71	600
2	Monthey	112.76	400
3	Bayard	93,48	200
4	Allier	89.02	100

### **Championnat 2023-2024**

10 tournois, seuls les 9 meilleurs sont pris en compte. Comme c'est la dernière année que nous organisons le championnat sous cette forme, les prix distribués ont été maintenus comme les deux dernières années malgré le nombre de paires en nette diminution.

	Série 1	Prix
1	Meyer Isabelle	200
2	Métraiiller Patricia	150
3	Antille Marie-Hélène	100
4	Bayard Anne-Lise	75
5	Dorsaz Georges	50

	Série 2	Prix
1	Dubuis Hélène	200
2	Hediger Charles	150
3	Vollenweider Jean-Pierre	100
4	Weinstein Michelle	75
5	Genoud Ginette	50

### **Intercercles**

Cette année une équipe du club a joué les rencontres de ligues, en ligue III.

L'équipe a terminé 2<sup>ème</sup> de son groupe.

Elle était composée des joueurs suivants :

**Travelletti Nadia** (capitaine), Meyer Isabelle, Métraiiller Patrizia, Hiroz Marlène, Dorsaz Georges, Volluz Eliane.

Malheureusement pour la prochaine saison l'équipe a décidé de se retirer de la compétition, faute d'avoir trouvé suffisamment de joueurs.

**Tournoi de Noël**, 16.12.2023 joué le samedi après-midi, 14 paires

1. Isabelle Meyer – Gérard Allier
2. Monique Reynard – Ginette Genoud
3. Georges Dorsaz – Anne-Lise Bayard

5. **Admission** : Christine Vincent est admise comme nouvelle membre.

**Démissions** : A ce jour, le club compte 4 personnes de moins. Mesdames Evelyne Lafond, Gabrielle Meyer et Monsieur Jean-Michel Georgy ont annoncé leur démission. Et nous regrettons le décès de Monsieur Wahib Aladin.

A ce jour le nombre de membres du club est de 48 personnes (51 en 2022-2023).

**Nomination**

Pour remplacer Monsieur Hediger, le comité propose Madame Nanon Salamin. Elle est acceptée par acclamation.

6. **Présentation des comptes** du 01.07.2023 au 30.06.2024, à disposition auprès de la caissière pour consultation.

La caissière distribue à chacun un récapitulatif des comptes du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024 comprenant la fiche de bilan, celle du compte d'exploitation de pertes et profits et également un tableau comparatif 20/21(année Covid), 21/22, 22/23 et 23/24

**Bilan.** Les capitaux circulants s'élèvent à CHF 50'750.01 avec en caisse CHF 689.- et à la BCV CHF 50'061.01. Les capitaux immobilisés se montent à CHF 67'000, les souscriptions à CHF 57'000, il reste encore 3 cas en suspens.

La fortune s'élève à CHF 102'035.87 avec un bénéfice cette année de CHF 3'029.77

**Compte d'exploitation.** Le montant des cotisations a baissé cette année d'environ 400 francs. La recette nette des tournois a diminué d'environ 2'000 francs. La buvette laisse un bénéfice de CHF 1'495 francs, environ 500 francs de plus que l'année 22/23, ceci est dû à une moins grande commande de boissons, vu le nombre plus restreint de joueurs.

Une rentrée importante d'argent 8'240 francs nets est due à la location du local (Baptistes et cours d'anglais : plus de 7'000 francs), la préparation des donnes des autres clubs ainsi que divers cours de bridge donnés par Janine Follonier. Merci à elle de laisser au club une partie des cotisations de ses élèves.

A mentionner également environ 400 francs d'apport des non-membres par les 2 francs payés en plus à chaque tournoi joué dans notre club.

Les charges du local sont pratiquement identiques à celles de l'année dernière. Nous n'avons pas eu de frais de réparation, hormis 300 francs pour la réparation de la porte coulissante, frais partagés avec les Baptistes.

Le repas de Noël, et le repas de l'AG, nous ont permis d'économiser environ 2'000 francs par rapport à 22/23 vu que le comité élargi s'est à nouveau mis au fourneau ! Pas d'appel à un service traiteur. Merci à tous les cuisiniers et cuisinières.

En résumé, grâce à tout cela nous avons pu dégager encore un bénéfice cette année malgré la participation en baisse des membres aux tournois.

7 - 8 **Rapport des vérificateurs de comptes, approbation des comptes et décharge au comité.** Au nom des deux vérificateurs, Jean-Pierre Derivaz rapporte que les comptes sont tenus de manière excellente. Le contrôle a été effectué et toutes les pièces correspondent aux écritures. Il félicite la caissière et demande à l'assemblée de donner décharge au comité, ce qui est fait par applaudissements.

9. **Budget 2024-2025.**

La caissière a prévu une diminution du montant des cotisations qui passe à CHF 4'700 ainsi que les cotisations FSB mais a laissé pratiquement les autres rubriques à l'identique sauf les recettes ne sachant pas si les cours vont encore continuer aussi bien cette année (deux équipes en route)

Peu de changements quant aux dépenses, si ce n'est une augmentation des charges de 1'500 francs en prévision de coûts plus élevés.

Il y aurait un bénéfice d'environ 600 francs.

10. **Problèmes liés à l'administration de la PPE Art de Vivre.**

**a) Problèmes du parking** Un historique de la situation a été dressé lors de l'AG de l'année dernière. LA co-présidente renvoie à son PV pour connaître tous les détails. En résumé le BC de Sion ne paie plus depuis 2015 de frais de parking car toutes nos tentatives de conciliation sont restées vaines avec l'agence Fontannaz Immobilier. Depuis l'année dernière c'est la régie Evelyne Allégroz qui gère la PPE. Elle a adressé au club en juillet dernier une facture de 10'000 Fr que le comité a entièrement contestée, car aucun contrat de bail ne nous lie à la PPE. Nous les avons priés de se référer à l'important échange de correspondance que nous avons eu avec eux à ce sujet.

**b) Assemblée des copropriétaires.** Les éléments suivants ont été discutés lors de l'assemblée qui s'est tenue le 24 mai 2024

- Toiture : Offres demandées à 2 entreprises pour pose de 2 échelles sur le toit.
- Conciergerie :  
Monsieur Dey, copropriétaire a remis en question la répartition des charges entre les différentes halles, estimant que les copropriétaires de la partie ouest payaient des charges trop importantes par rapport au coût effectif, notamment en ce qui concerne les frais de conciergerie. La demande a été faite à la concierge de remplir un cahier des charges très détaillé de son travail et une offre de conciergerie a été demandée à l'entreprise Bonvin Nettoyage. Le résultat a fait apparaître que l'entreprise aurait coûté plus du double du salaire actuel de la concierge. En conséquence de cela, un groupe de travail a été mis sur pied afin de réévaluer en détail la répartition des charges et le salaire de la concierge.

**c) Problèmes de bruit.** La présidente a reçu un mail accusant d'avoir dérangé des voisins par de la musique forte sortant de nos locaux. À la suite d'une petite enquête, il s'est avéré que la musique venait de la terrasse au rez-de-chaussée, occupée le samedi soir par des jeunes qui la squattent lorsque le café est fermé. Le problème a été réglé.

## 11. Saison 2024-2025

a) **Calendrier et direction des tournois** : Comme la saison dernière les tournois sont organisés de la manière suivante :

1<sup>er</sup> mardi Duplicate GG, début en octobre, Le Duplicate de janvier aura lieu le 7 janvier. Règlement et dates, affichés sur le site. Responsable du tournoi : Ginette.

Équipes de **Duplicates** : L'équipe de Monthey ne participe pas cette année. Pour la remplacer, le comité a cherché et réussi à former une nouvelle équipe avec des membres du club. La liste des joueurs n'est pas encore définitive.

Nadia Travelletti annonce que son équipe est dissoute et certains de ses membres vont jouer dans l'équipe Bayard. Le problème se pose donc à nouveau pour organiser un tournoi avec 7 équipes. Jean-Pierre Derivaz répond à la demande de la présidente qui veut savoir si un tel tournoi peut être organisé. Il s'avère que cela est compliqué et générerait des insatisfactions auprès des joueurs. Nadia Travelletti propose alors de contacter au plus tôt des joueurs montheyens et éventuellement haut-valaisans pour essayer de former une huitième équipe. Elle tiendra informé le comité.

Les matchs débiteront sur le même principe que ces dernières années en octobre. 1<sup>er</sup> octobre cette année.

Le règlement complet se trouve sur le site du club. Nous vous demandons de respecter les dates imposées. Si deux équipes ne peuvent pas jouer le jour prévu, elles doivent s'organiser pour jouer leur match **AVANT** ce jour, et en informer la responsable.

3<sup>ème</sup> mardi Championnat. Le championnat sous sa forme actuelle est supprimé, car le nombre de joueurs n'a fait que diminuer. Le comité met en discussion son maintien sous une autre forme ou son annulation pure et simple. Le prix du tournoi serait de 10 francs comme tous les autres avec une distribution des prix à la fin du tournoi. Il pourrait y avoir un classement pour les membres avec quelques lots offerts lors de l'AG genre chocolat, vins etc. Ce serait notre championnat interne. L'assemblée accepte la proposition d'un tournoi ordinaire avec les prix à la fin du tournoi.

La question du maintien de l'apéritif après le tournoi se pose également. Les avis sont partagés. La co-présidente demande le vote. Le maintien de l'apéritif est approuvé par la grande majorité de l'assemblée (18 voix)

Les autres tournois par paires seront organisés comme cette année en alternance entre les trois organisatrices : Patrizia Métrailler, Michelle Weinstein et Ginette Genoud. Le club continue d'organiser un tournoi par mois, le vendredi, à **14 h 30**. Les dates sont affichées sur l'agenda du site, et sur le tableau d'affichage.

Comme l'année dernière, sauf exception, Bramois organise le 1<sup>er</sup> vendredi, et Sion le 2<sup>ème</sup> vendredi.

Au printemps dernier la co-présidente a essayé en vain de s'entendre avec Montana pour qu'ils n'organisent pas de tournois lorsque Sion ou Bramois organisent le leur. Le président a expliqué que les personnes qui jouent à Crans ne désirent pas descendre en plaine ... trop chaud l'été, trop de neige en hiver... Bref, ils n'ont pas besoin de nous ! C'est un peu regrettable car organiser deux tournois à 2 tables et demie à deux endroits différents, c'est de la perte d'énergie.

Tournoi de Noël : samedi 14 décembre à 14 h 30

b) **Inter-cercles** : L'équipe de l'année dernière s'est retirée de la compétition faute de joueurs.

c) **Cours de bridge de Janine Follonier** : Cette année 3 cours ont été organisés pour 4 participantes. Le principe est le suivant : les participantes versent chacune au club un montant de 100 Fr pour 5 cours. Le club reverse la moitié à Madame Follonier. Le comité essaie de pousser ces nouvelles joueuses à venir jouer à Sion les tournois du vendredi.

## 12. Divers

- Gérard Allier demande au comité d'essayer de placer l'argent que le club possède sur un compte qui lui rapporterait quelques intérêts. Nadia Travelletti se charge d'étudier la question auprès de la BCVs.

- A la suite d'une question il est précisé que les joueurs titulaires des Duplicates doivent payer l'inscription pour les joueurs remplaçants.

- Michelle Weinstein expose à l'assemblée le problème relevé par des joueurs déplorant la lenteur d'autres joueurs lors des tournois. La discussion qui s'ensuit arrive à la conclusion suivante : Lors d'un tour de 4 ou 3 donnes, si une table n'a pas encore commencé les enchères de la dernière donne, alors à chaque équipe il sera attribué sa moyenne du tournoi, ce qui ne la pénalisera/favorisera pas contrairement à l'attribution de 50 % sur cette donne.

- Michelle Weinstein propose d'organiser des cours de bridge pour avancés, donnés dans nos locaux par Monsieur Bogdan Marmazu, professeur à Monthey. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès d'elle.

La co-présidente clôt l'assemblée à 19 h 12 et invite les participants à partager l'apéritif et le copieux repas préparé par des bénévoles.

Ginette Genoud  
30 août 2024